



« Créatrices d'Avenir » : Zoom sur d'anciennes lauréates

A l'occasion du top départ des candidatures de la 9^e édition du concours « Créatrices d'Avenir », cinq lauréates distinguées par un trophée lors des précédentes éditions sont revenues sur les bénéfices de leur participation. Ces « Créatrices d'Avenir » qui ont entrepris dans des métiers traditionnellement masculins, avec une démarche innovante ou responsable, mettant à l'honneur un savoir-faire spécifique ou encore ayant un impact positif sur leur territoire, portent un message fort pour toutes les créatrices de demain et les femmes : « Lancez-vous ! Les réussites féminines existent et sont probantes ».

Pour rappel, les candidatures au concours « Créatrices d'Avenir » sont ouvertes du 1^{er} juin au 30 septembre 2019 sur www.creatricesdavenir.com. A la clé pour les six futures lauréates, une visibilité médiatique et 60 000 € de dotation globale dont 30 000 € en numéraire et 30 000 € en accompagnement ou en nature délivrés par les partenaires du concours (mise en réseau, mentorat, formation, billets d'avion pour de la prospection à l'international...).

Gwendoline COTREZ, MOVADOM : Trophée « Entreprise responsable » 2015

MOVADOM propose un service d'accompagnement adapté et adaptable avant, pendant et après le déménagement pour les seniors (retraités jeunes, en perte d'autonomie et/ou isolés) et les personnes en situation de handicap (recherche du nouveau logement, aide au tri, aide à l'installation, assistance administrative, présentation aux voisins, etc.). « Depuis ma participation à Créatrices d'Avenir, mon chiffre d'affaires a été multiplié par 7 ! L'équipe s'est renforcée avec 4 personnes, nous avons noué un partenariat avec les résidences Les Senioriales et ouvert une deuxième agence à Vichy dans l'Allier » Gwendoline Cotrez, fondatrice de Movadom.

Isabelle BIELIKOFF, AU CŒUR DE LA MIE : Trophée « Audace » 2017

AU COEUR DE LA MIE est une boulangerie artisanale située en zone rurale (Recloses) dont la dirigeante s'est engagée dans la redynamisation du territoire. « Depuis ma participation à Créatrices d'Avenir, mon chiffre d'affaires a augmenté d'environ 20%, j'ai recruté 2 salariés et je bénéficie de l'appui des banques qui aujourd'hui soutiennent mes projets. J'envisage de créer dans mon village une école dédiée à l'apprentissage des process du bio, levain sur des périodes courtes » Isabelle Bielikoff, dirigeante d'Au Cœur de la Mie.

Marlène VARNERIN, INCLOOD : Trophées « Créatrice d'Avenir » & « Entreprise Responsable » 2017

INCLOOD rend le savoir accessible aux personnes sourdes et muettes grâce à l'innovation technologique. A travers Inclood, Marlène Varnerin, sourde et muette de naissance, édite et publie des ouvrages bilingues en français/langue des signes, et offre une application numérique connectée aux livres. « En 2018, un an après ma participation et la visibilité dont j'ai bénéficié, l'équipe s'est agrandie avec l'arrivée de deux associés. En février 2019, nous avons signé un contrat avec l'Ecole des Loisirs pour adapter cinq de leurs titres jeunesse en vidéo LSF (Langue des signes française), disponibles dans l'application Inclood » Marlène Varnerin, dirigeante d'Inclood.

Leslie MAREL, BIOMAREL : Trophée « Innovation » 2018

BIOMAREL est une start-up qui développe des dispositifs électroniques et dispositifs médicaux d'aide à la communication et de retour à l'autonomie pour les personnes en situation de handicap. « Depuis que Biomarel a été lauréate Créatrices d'Avenir, nous avons gagné en visibilité médiatique, ce qui nous a permis d'obtenir de développer notre réseau. Nous avons même reçu des candidatures pour rejoindre l'équipe ! Notre ambition est de devenir leader du marché du handicap et rendre l'autonomie accessible à tous » Leslie Marel, co-fondatrice de Biomarel.

Alexia CASSAR, THE PEONY COMPANY : Trophées « Créatrice d'Avenir » & « Public » 2018

THE PEONY COMPANY est le premier et seul salon de tatouage 100% dédié à la reconstruction de l'estime de soi après un cancer du sein à travers le tatouage 3D artistique de reconstruction du mamelon et de l'aréole. « Les deux trophées remportés m'ont donnée une visibilité en tant qu'entrepreneure engagée, et les dotations financières associées m'ont permis de boucler mon premier exercice de création d'entreprise de manière positive. Aujourd'hui je travaille sur la reconnaissance scientifique et artistique du tatouage de reconstruction après cancer pour lui permettre d'être encadré et sécurisé et enfin pris en charge pour les ex-malades du cancer » Alexia Cassar, fondatrice de The Peony Company.

Contacts presse

Agence Edifice Etienne Richet - Tél. +33 (0)7 85 89 64 57 - Mail : etienne@edifice-communication.com

Laëtitia Guittard - Tél. +33 (0)6 76 13 71 55 - Mail : laetitia@edifice-communication.com

Initiative IDF Nadège Hammoudi - Tél. : +33 (0)6 07 16 96 23 - Mail : nadege.hammoudi@initiative-iledefrance.fr

Informations pratiques

Les dates clés de « Créatrices d'Avenir »

- Ouverture des candidatures..... 1^{er} juin 2019
- Clôture des candidatures..... 30 septembre 2019
- Jury de sélection 5 novembre 2019
- Vote du Public 12 au 20 novembre 2019
- Audition des finalistes 21 novembre 2019
- Cérémonie de remise des trophées..... Décembre 2019

Qui peut candidater ?

Toute femme ayant créé ou repris une entreprise dont :

- le siège social est situé en Ile-de-France,
- au moins 50% des parts (des voix pour les associations) sont détenues par une ou plusieurs femmes, et la dirigeante (présidente pour les associations) est une femme,
- les statuts ont été déposés (pour les sociétés et associations) ou la demande d'immatriculation a été réalisée (pour les entreprises individuelles) avant le 30 septembre 2019,
- et le projet s'inscrit dans au moins une des catégories du concours.

Comment candidater ?

Les créatrices candidatent sur www.creatricesdavenir.com

En savoir plus sur « Créatrices d'Avenir »

Retrouvez plus d'informations sur « Créatrices d'Avenir » : www.creatricesdavenir.com

Découvrez les lauréates des précédentes éditions : www.creatricesdavenir.com/laureates

Suivez « Créatrices d'Avenir » sur :

- Twitter : [@CreadAvenir](https://twitter.com/CreadAvenir)
- Facebook : www.facebook.com/ConcoursCreatricesdAvenir
- LinkedIn : www.linkedin.com/showcase/creatricesdavenir
- Instagram : www.instagram.com/creatricesdavenir2019

« Créatrices d'Avenir » est organisé par :



Avec le soutien de :



Créatrices d'Avenir est cofinancée par le fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel 2014-2020



A propos d'Initiative Ile-de-France

Initiative Ile-de-France est le premier réseau associatif francilien d'accompagnement, de financement et d'hébergement des entrepreneurs. Il a permis de créer et maintenir plus de 5 200 emplois en 2017, en accompagnant près de 2 300 nouveaux entrepreneurs. Les entreprises accompagnées enregistrent un taux de pérennité de 93% à trois ans après leur création, contre un taux national de 66% (source INSEE), témoignant d'une réelle qualité de service apportée aux porteurs de projet. **En savoir plus sur** www.initiative-iledefrance.fr

Contacts presse

Agence Edifice Etienne Richet - Tél. +33 (0)7 85 89 64 57 - Mail : etienne@edifice-communication.com

Laëtitia Guittard - Tél. +33 (0)6 76 13 71 55 - Mail : laetitia@edifice-communication.com

Initiative IDF Nadège Hammoudi - Tél. : +33 (0)6 07 16 96 23 - Mail : nadege.hammoudi@initiative-iledefrance.fr